



BIENVENUE CHEZ VOUS

Municipalité de
Plaisance



MON VILLAGE MA FIERTÉ

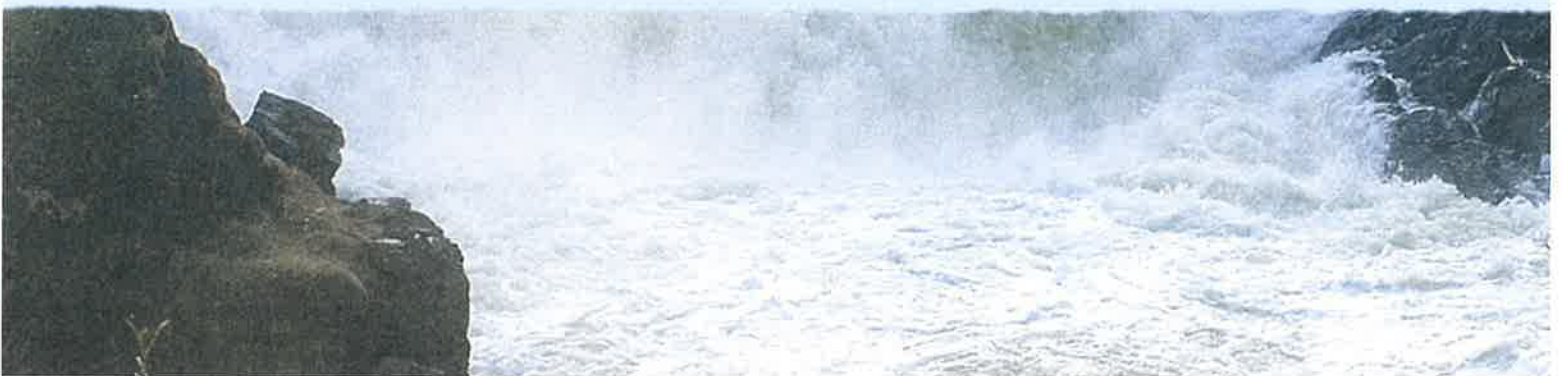


TABLE DES MATIÈRES

NOTRE ADMINISTRATION

| | |
|----------------------------------|---|
| Mot du maire | 3 |
| Conseillers et conseillère | 4 |
| Sécurité publique..... | 6 |
| Équipe municipale | 7 |

NOTRE HISTOIRE

| | |
|------------------------|----|
| Plaisance, c'est | 9 |
| Historique | 10 |

NOS LOISIRS

| | |
|---------------------------------|----|
| École Sacré-Coeur | 11 |
| Bibliothèque municipale | 12 |
| Parc National de Plaisance..... | 13 |
| Chutes de Plaisance..... | 14 |
| Parc des pierres..... | 15 |

NOS IMPLICATIONS

| | |
|----------------------------|----|
| Organismes..... | 16 |
| Les Amis du Parc..... | 18 |
| Bénévolat..... | 19 |
| Résidence Le Monarque..... | 21 |

NOS RICHESSES

| | |
|----------------------------------|----|
| Peuple des rivières | 22 |
| Renaturalisation des rives | 23 |

NOS INFORMATIONS UTILES

| | |
|--------------------------------|----|
| Aide-mémoire conpostage | 26 |
| Calendrier des collectes | 27 |

MOT DU MAIRE

Entré en fonction : 2017-11-05



Élu par suffrage universel : 2017-11-05

- Comité de gestion financière et ressources humaines
- Comité consultatif d'urbanisme
- Comité environnement
- Comité des loisirs
- Comité de sécurité publique
- Comité de travaux publics

C'est avec un extrême plaisir que je vous souhaite la bienvenue à Plaisance. Nous sommes fiers de vous compter maintenant parmi nous. Afin de vous faciliter la tâche, nous avons préparé une trousse de bienvenue où sont regroupées la plupart des informations pertinentes à connaître dès votre arrivée.

Avec ses quelques 1130 citoyennes et citoyens, Plaisance demeure un endroit où il fait bon vivre, la qualité de vie en collectivité et le bon voisinage demeurent un endroit privilégié.

Je vous assure que je serai toujours disponible pour vous.

Bienvenue à vous !

Christian Pilon, Maire

maire@villeplaisance.com

275, rue Principale

Plaisance (Québec) J0V 1S0

Téléphone bureau : 819 427-5363

Tél. cellulaire : 819-665-7557

NOS CONSEILLER(ÈRE)S



Monsieur Thierry Dansereau

Siège no 1

conseiller1@villeplaisance.com

Entré en fonction : 2013-11-03

Réélu par acclamation : 2017-11-05

Communication (finances, ressources humaines, développement économique)



Monsieur Richard O'Reilly

Siège no 2

conseiller2@villeplaisance.com

Entré en fonction : 2019-03-15

Élu par acclamation : 2019-03-15

Urbanisme (CCU, plans et règlements, environnement.)

Environnement (matières résiduelles, compostage, récupération)



Madame Micheline Cloutier

Siège no 3

conseiller3@villeplaisance.com

Entrée en fonction : 2017-11-05

Élue au suffrage universel : 2017-11-05

Urbanisme (CCU, plans et règlements, environnements)

Environnement (matières résiduelles, compostage, récupération) Mon village / ma fierté



Monsieur Luc Galarneau

Siège no 4

conseiller4@villeplaisance.com

Entré en fonction : 2009-11-01

Réélu par acclamation : 2017-11-05

Sécurité publique (incendies, mesures d'urgence)

Loisirs (comité loisirs, patinoire, bibliothèque)

Travaux publics (voirie, bâtiments, infrastructures)



Monsieur Miguel Dicaire

Siège no 5

conseiller5@villeplaisance.com

Entré en fonction : 2019-11-03

Élu par suffrage universel : 2019-11-03

Communications (finances, ressources humaines, développement économique.

Loisirs (comité loisirs, patinoire, bibliothèque)



Monsieur Raymond Ménard

Siège no 6

conseiller6@villeplaisance.com

Entré en fonction : 1999-10-15

Réélu par acclamation : 2017-11-05

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Plan de mesures d'urgence

La Municipalité est soucieuse de la sécurité des résidents et des résidentes de Plaisance et conséquemment, elle a adopté un plan minimal de sécurité civile permettant de réagir rapidement lors d'un sinistre imprévu. Tous les employés municipaux, de même que les élus sont étroitement impliqués dans son application.

Service des incendies

Sylvain Desjardins

Directeur de la Sécurité incendie

819 923-5363

incendies@villeplaisance.com

Notre brigade du service des incendies est formée de ± 20 pompiers volontaires qui assurent un service en tout temps afin de répondre à toute situation d'urgence : incendies, accidents, désastre et sauvetage, pour protéger la vie et les biens des citoyens à l'aide d'une main d'œuvre et de l'équipement d'extinction incendie et de sauvetage en milieux isolés adéquat.

Notre service des incendies accorde la plus grande importance à son rôle de prévention. Ainsi, nos pompiers entament chaque année une inspection des résidences et commerces de notre municipalité afin de vous rappeler certaines consignes et s'assurer que votre domicile est conforme et sécuritaire : avertisseur de fumée, extincteur, poêle à bois, etc. La brigade assure un rôle de prévention et d'éducation auprès des jeunes, des écoles et des garderies de notre communauté.

Autres numéros importants :

Police : 911

Pompier : 911

Ambulance : 911

Info santé : 811

Hydro-Québec (panne) : 1-800-790-2424

Hôpital de Papineau : 819-986-3341

Pharmacie Thurso : 819-985-2252

Pharmacie de Papineauville : 819-427-6274

Pharmacie St-André Avellin : 819-983-7391

CLSC de la Petite-Nation : 819-983-7341

L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Directeur général/Secrétaire-trésorier

Benoit Hébert

Bureau : 819 427-5363, poste 2602

Cellulaire : 819 918-2995

dg@villeplaisance.com

Directrice générale adjointe

Anick Tourangeau

Bureau : 819 427-5363, poste 2601

Cellulaire : 819 921-5364

dga@villeplaisance.com

Directeur des travaux publics

Sylvain Desjardins

Bureau : 819 427-5363

Cellulaire : 819 773-4132

voirie@villeplaisance.com

Directeur adjoint des travaux publics

André N. Hébert

Bureau : 819 427-5363

Cellulaire : 819 743-0292

adjointvoirie@villeplaisance.com

Directeur du service de l'urbanisme

Pierre Villeneuve

Bureau : 819 427-5363, poste 2609

Cellulaire : 819 743-4460

urbaniste@villeplaisance.com

Commiss-comptable

Sarah Lalande Dansereau

Bureau : 819 427-5363, poste 2605

comptabilite@villeplaisance.com

Directeur du service des loisirs, de la culture et des réservations de salles

Jason Carrière

Cellulaire : 819 923-0873

loisirs@villeplaisance.com

Directeur du service des incendies

Sylvain Desjardins

Cellulaire : 819 923-5363

incendies@villeplaisance.com

Responsable de la bibliothèque municipale

Pierrette Charlebois

Bureau : 819 427-5363, poste 2655

admplaisance@crsbpo.qc.ca

biblio@villeplaisance.com

Concierge et journalier aux travaux publics

Simon Pilon-Dupuis

Bureau : 819 427-5363, poste 2606

journalier@villeplaisance.com

PLAISANCE, C'EST...

C'est un camp de jour et une maison des jeunes active avec des personnes débordantes d'énergie, toujours prêtes à créer de nouvelles activités afin que la relève de notre municipalité soit active et impliquée.

C'est une maison des aînés qui offre aux doyens et doyennes de notre municipalité un endroit intime pour se rassembler, jouer aux cartes ou aux fléchettes. Le tout supervisé et initié par un club de l'amitié dynamique et accueillant qui organise des soupers mensuels afin que tous et toutes puissent socialiser.

C'est un village qui offre une multitude d'infrastructures pour tous les goûts et tous les âges. Parmi celles-ci, une école primaire, une église, une salle municipale disponible à moindre coût pour tout genre d'événements et une bibliothèque avec service internet.

Pour les sportifs : des terrains de soccer, deux parcs, une patinoire, un terrain de baseball, un terrain de tennis et un terrain de pétanque. C'est aussi la possibilité de faire du plein air aux chutes ou au Parc National.

C'est un village vivant où plusieurs événements ont lieu tout au long de l'année. Au printemps, c'est la grande journée d'embellissement. À l'été, il y a le tournoi de baseball, la fête patronale, le « ribfest », le vélo découverte, un circuit patrimonial, le parc National de Plaisance où se tient le festival de l'argile et les Chutes de Plaisance qui reçoivent des milliers de personnes. À l'automne, il y a la fête d'Halloween et le Bingo de dinde. Lors de la période hivernale, il y a la visite annuelle du Père Noël à la salle municipale et la parade des tracteurs illuminés.

L'aqueduc, les égouts, la cueillette à rabais des eaux usées de fosses septiques et l'eau potable de qualité supérieure font de Plaisance une municipalité qui se démarque de par ses services de base. L'équipe bien formée en sécurité incendie et le service de brigadier scolaire permettent à Plaisance d'être un village sécuritaire.

C'est aussi des comités qui travaillent sur différents dossiers nous permettant d'évoluer comme société. Nous avons un service d'urbanisme et une politique familiale.

Bref, Plaisance, **c'est** un endroit paisible où les gens sont accueillants, chaleureux et engagés. C'est un endroit qui offre une proximité des centres urbains, mais offrant les avantages de la campagne. C'est un endroit où il fait bon vivre.

HISTORIQUE

Nous avons certainement tous et toutes notre petite histoire à raconter quant à la façon et la manière dont les événements se sont succédé depuis le début de la création de notre municipalité, soit en novembre 1900.

Depuis sa création, il a maintenant plus de 100 ans, le conseil municipal a toujours eu comme principale préoccupation la satisfaction de ses concitoyens et concitoyennes. C'est d'ailleurs sa raison d'être fondamentale.

Il suffit d'un regard en arrière pour apprécier le courage de nos prédécesseurs qui ont fondé notre paroisse. Dans ces souvenirs encore frais dans notre mémoire, dans toutes ces paroles qui se sont dites de « bouche à oreilles », on se rend compte que la vie n'était pas facile pour ces bâtisseurs. Aucune commodité comme on voit aujourd'hui : pas d'électricité, pas de téléphone, pas d'eau courante ni d'automobile pour les aider dans leurs tâches quotidiennes. Donc, pour accomplir leurs devoirs religieux, il leur fallait se déplacer des dizaines de milles et, parfois, il le faisait à pied. C'est l'une des raisons qui les ont amenés avant les années 1900, à faire des requêtes et de nombreuses délégations auprès de Mgr Duhamel pour avoir à Plaisance un prêtre résident. Après avoir promis à l'évêque de bâtir une église, un presbytère et bien sûr, couvrir les dépenses pour loger et nourrir le curé, c'est ainsi que notre communauté a connu ses débuts.

Dans ses premiers temps, le nom qui apparaissait dans les minutes d'assemblée du conseil municipal était la paroisse du Cœur-très-pur-de-la Bienheureuse-Vierge-Marie-de-Plaisance, jusqu'au 17e jour du mois d'août 1931. À partir de ce moment, le nom fut changé pour « Municipalité de Plaisance ».

Lors du 50e anniversaire de notre paroisse, son Excellence Mgr Alexandre Vachon, disait ceci : « Le nom de Plaisance en est un des plus charmants, cueilli en Italie, sur les bords du Tibre, il a été transporté sur les bords de l'Outaouais pour désigner une paroisse où tous les habitants sont des Romains de cœur, fortement attachés à Sa Sainteté. Son Excellence a rappelé à ses enfants que la paroisse est une famille, une petite patrie. La paroisse fait aussi partie du Corps Mystique de Jésus-Christ, en partant, elle est un organe important dans l'Église universelle ». (texte de Claude Gauthier, Le Droit, Ottawa, parut le lundi 11 juin 1951)

Chers Plaisanciens, chères Plaisanciennes, notre histoire est un héritage. Pendant trop longtemps, ces hommes et ces femmes qui ont ensemencé notre vallée en nous donnant l'existence; pendant trop longtemps, ils sont restés ensevelis sous la poussière de nos archives et oubliés dans les pages jaunies de nos registres...

ÉCOLE SACRÉ-CŒUR

75, rue St-Jean-Baptiste



Téléphone : (819) 427-5610

Sans frais : 1-800-958-9966

poste 1600

Télécopieur : (819) 427-8119

Courriel : eco016@cscv.qc.ca

Web : <http://sacre-coeur.cscv.qc.ca>

Horaire des élèves

8 h à 11 h 55

13 h 13 à 15 h 04

Directeur

Stéphane Paquette

Effectif

78 élèves

Ordres d'enseignements

- Préscolaire
- Primaire (1er, 2e et 3e cycles)

Projet éducatif

- **Instruire** : améliorer la qualité de la langue française.
- **Socialiser** : augmenter et soutenir l'estime de soi dans le respect des autres et de son environnement.
- **Qualifier** : développer la compétence et la persévérance des élèves en les motivant à relever des défis et réaliser leurs rêves.

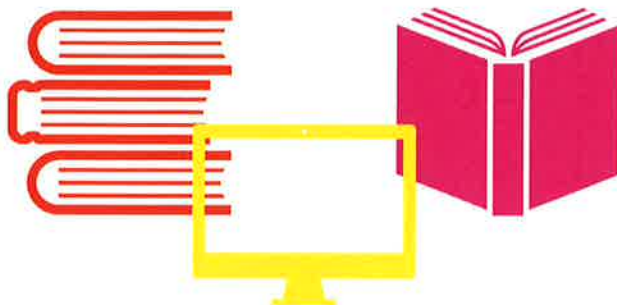
Projets particuliers

- Aide aux devoirs et leçons
- Ajout de ressources en orthopédagogie
- Équipe de minibasket

Autres services

- Services professionnels (orthophonie, psychologie)
- Passe-partout
- Technicienne en éducation spécialisée
- Surveillance-midi

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



281, rue Desjardins

Tél. : (819) 427-5363, poste 2655

Courriel : biblio@villeplaisance.com

Site Web : www.reseaubibliodisquebec.qc.ca/plaisance

Télé-référence « Info-Biblio » : 1-800-668-7733

La bibliothèque municipale offre à ses usagers une belle variété de romans, documentaires, biographies. Ces livres sont disponibles pour une période de trois semaines.

S'il le désire, l'utilisateur peut commander des livres qui ne sont pas en bibliothèque que l'on appelle PEB.

La bibliothèque est ouverte le lundi et mercredi de 18 h 30 à 20 h 30. Elle est également ouverte de septembre à mai le dernier mercredi du mois de 9 h 30 à 10 h pour le cercle littéraire et toutes les autres personnes désirant y venir.

Il y a aussi le volet scolaire de septembre à juin toutes les deux semaines, le mercredi matin de 9 h 30 à midi. Les personnes y sont également les bienvenus.

La bibliothèque prête des laissez-passer pour les musées et le ski de fond.

Nous participons aux concours offerts par le Réseau Biblio de l'Outaouais.

Actuellement, il y a 7 bénévoles.

PARC NATIONAL DE PLAISANCE



Superficie: 28,3 km²
Région touristique: Outaouais

Plaisance : il y a dans ce nom toute la douceur du paysage, qui de la terre à l'eau décline ses baies, ses îles, ses presqu'îles et le tapis multicolore de ses herbiers flottants.

Plaisance, c'est au printemps le spectacle saisissant de milliers de bernaches du Canada; c'est, l'été durant, le paradis des canards, des hérons, des balbuzards et de dizaines d'autres espèces. C'est le souffle suave de la rivière des Outaouais qui fait onduler les graminées de la Petite Presqu'île, non loin du camping.

Le parc national de Plaisance : votre découverte de l'été !

Activités

- L'ornithologie : 240 espèces d'oiseaux à découvrir !
- Le retour printanier des bernaches : Un spectacle naturel saisissant !
- La zizanie des marais : Des jardins flottants !
- En canot sur les traces des Algonquins : Tous à la rame !

Pour plus d'informations pour l'accès au Parc et pour réserver votre emplacement de campement visitez ce site :

<http://www.sepaq.com/pq/pla/fr/>

Téléphone : 1-800-665-6527

CHUTES DE PLAISANCE



100, chemin Malo
Plaisance (Québec)
Téléphone : 819 427-9848
Courriel : cnnmills711@gmail.com
Site web : <http://www.chutesplaisance.ca>



Les Chutes de Plaisance aussi appelées chutes du Sault-de-la-Chaudière et Chutes du Moulin sont situées à cinq kilomètres au nord du village de Plaisance, sur la rivière Petite-Nation. Avec une dénivellation de près de 63 mètres, elles ont été témoins de l'érection du premier village industriel de la région, North Nation Mills.

L'aménagement d'aires d'observation, de pique-nique, d'un belvédère et d'un sentier pédestre menant au bas de la chute permet aux randonneurs d'admirer la beauté naturelle des lieux, son boisé remarquable et son décor enchanteur.

Au poste d'accueil, les préposés se font un plaisir d'expliquer la maquette de l'ancien village de North Nation Mills aux visiteurs tout en ponctuant leurs interventions de présentation de photographies de l'époque, fiers témoins de l'histoire de la région de la Petite-Nation.

Heures d'ouverture de la saison 2020

- Horaire — 10 h – 17 h
- 4 avril — 26 avril : samedi et dimanche
- 2 mai — 15 juin : vendredi, samedi, dimanche et lundi
- 19 juin — 7 septembre : tous les jours
- 11 septembre — 28 septembre : vendredi, samedi, dimanche et lundi
- 3 octobre — 1er novembre : samedi et dimanche
- Ouvert le jour de l'Action de grâce

Tarifification

- Adultes : 7 \$
- Aînés : 6 \$
- Étudiants/ados : 3 \$
- Groupes de 10 adultes et aînés et plus : 4 \$ par personne
- Enfants (12 ans et moins) : gratuit
- Familles : 15 \$ (coût maximum)
- GRATUIT pour les résidents de Plaisance sur présentation d'une pièce d'identité.

PARC DES PIERRES

*Un livre de pierre,
un livre ouvert,
une prière
pour nous orienter vers le repère,
notre étoile polaire,
le Parc national de Plaisance*



Au coin de la rue Principale et du chemin des Presqu'îles se trouve le Parc des Pierres. Vous y trouverez une aire de repos qui vous guidera vers le Parc national de Plaisance par ses bernaches sur un immense livre ouvert. Ce livre est constitué de pierres sédimentaires provenant de notre patrimoine local, la carrière de la Baie Noire de Plaisance. Pour préserver le caractère naturel et la vocation de conservation du Parc national de Plaisance, des plantes indigènes ont été choisies pour réaliser l'aménagement paysager.

ORGANISMES

Politique familiale municipale

M. Luc Galarneau
80, rue Huneault
Plaisance (Québec) J0V 1S0
Tél. : 819 427-8357

Bibliothèque municipale

Mme Pierrette Charlebois
Plaisance (Québec) J0V 1S0
Tél. : 819 427-5363 poste 2655

Patrimoine et chutes de Plaisance (Corporation North Nation Mills Inc.)

M. Pierre Bernier,
Directeur général
275, rue Principales
Plaisance (Québec) J0V 1S0
Tél. : 819 655-1729

Association des loisirs de Plaisance

Benoit Breton
1835 chemin de la Grande Presqu'île
Plaisance (Québec) J0V 1S0
819-923-2836
Courriel : loisirs-plaisance@hotmail.com

Comité du cimetière

M. Fernand Desjardins
74, rue Guindon
Plaisance (Québec) J0V 1S0
Tél. : 819 427-5793

Conseil d'établissement

École Sacré-Cœur
75 rue St-Jean Baptiste
Plaisance (Québec) J0V 1S0
Tél. : 819-427-5610

Comité de la chorale de Plaisance

Mme France Lefebvre
156 Galipeau
Thurso (Québec) J0X 3B0
Tél. : 819 427-9395
Courriel : France.lefebvre@gmail.com

Association des riverains de la Seigneurie de Papineau

M. Sylvain Desrochers
270, rue Martin
Plaisance (Québec) J0V 1S0
Tél. : 819 427-5659

Club de l'Amitié

Mme Liette Guindon, Présidente
118, montée Papineau
Plaisance (Québec) J0V 1S0
Tél. : 819 427-5821

Association des pompiers volontaires de Plaisance

M. Sylvain Desjardins
217 Montée Papineau
Plaisance, (Québec) J0V 1S0

Comité des mesures d'urgence

M. Benoit Hébert
275, rue Principale
Plaisance (Québec) J0V 1S0
Tél. : 819 427-5363 poste 2602

Chevaliers de Colomb

M. Charles Côté
123 rue Bourget
Thurso (Québec)
Tél. : 819 985-2883

Comité de liturgie

Mme Annette Couillard
213, rue Principale
Plaisance (Québec) J0V 1S0
Tél. : 819 427-5683

Fabrique de Plaisance

M. André Charlebois
309 rue Principale
Plaisance (Québec) J0V 1S0
Tél. : 819 427-5589

Club de Pétanque

M. Jean-Paul Desjardins
66, 5e Avenue
Plaisance (Québec) J0V 1S0
Tél. : 819 427-5260

Mon village/Ma fierté

Mme Micheline Cloutier
35, rue Legault
Plaisance (Québec) J0V 1S0
Tél. : 819 308-0648
Courriel :
micheline.cloutier@hotmail.com

Parade des Tracteurs illuminés

Mme Fanny St-Amour
392 chemin des Cascades
Plaisance (Québec) J0V 1S0
Tél. : 819 983-8175

Les amies du Parc

M. Jean-Marc Purenne
1001 chemin de la Presqu'île
Plaisance (Québec) J0V 1S0
Tél. : 819 308-0566

Comité Développement et Paix

M. André Charlebois
309 rue Principale
Plaisance (Québec) J0V 1S0
Tél. : 819 427-5589

Résidence Le Monarque

Mme Manon Cardinal
74, rue Pierre
Plaisance (Québec) J0V 1S0
Tél. : 819 427-5071

LES AMIS DU PARC NATIONAL DE PLAISANCE

FORMULAIRE DE MEMBERSHIP

| | | |
|---|-------------|--------------|
| Individuel : | | |
| Familiale : Nombre de personnes dans la famille : | | |
| Nom complet : | | Date : |
| Adresse : | | Ville : |
| Code postal : | Téléphone : | Cellulaire : |
| Adresse courriel : | | |
| Selon ma disponibilité, je suis disponible pour faire du bénévolat auprès des Amis : OUI NON | | |
| Quel (s) objet (s) de la mission des Amis vous interpelle (nt) le plus : 1 2 3 4 5 6 7 | | |
| <p>Mission :</p> <p>Les Amis du parc national de Plaisance est une association coopérante, sans but lucratif qui vise l'éducation du public au patrimoine du Parc. En collaboration avec les autorités du Parc, l'organisation cherche à faire connaître et apprécier les éléments naturels, culturels, humains et de plein air du Parc et à sensibiliser ses membres, la communauté, les visiteurs et le public aux besoins de protection de ces éléments.</p> <p>Objets :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Offrir des activités d'interprétation, d'éducation et de plein air reliées aux thèmes du Parc; 2. Promouvoir la protection naturelle, culturelle et patrimoniale au moyen d'activités d'interprétation et d'éducation du public et de ses membres; 3. Encourager ses membres, les visiteurs, la communauté, le public et les bénévoles à participer aux activités des Amis du parc national de Plaisance ainsi qu'à celle du Parc; 4. Développer et rendre accessible des publications et produits de qualité reliés au Parc, tout en y encourageant la recherche; 5. Générer des fonds par la vente de produits, le membership, les dons, les commandites et tous autres moyens afin de réaliser ses objectifs; 6. Œuvrer à la poursuite de partenariats et de collaboration avec la communauté, la communauté d'affaires tant locale qu'environnante, les bénévoles, les membres et les autres organisations bénévoles; 7. Supporter les initiatives de recherche et de protection dans le Parc et reliées à celui-ci. | | |
| Signature : | | |
| Commentaire : | | |

Vous retournez le formulaire par courriel au : amisduparcnationaldeplaisance@gmail.com

Ou par la poste à :

Les Amis du Parc national de Plaisance

1001, chemin de Presqu'Îles

Plaisance (Québec) J0V 1S0

SOUTENONS ET DÉVELOPPONS LE BÉNÉVOLAT À PLAISANCE

- Le bénévolat a un impact certain sur la qualité de vie de la communauté.
- Il facilite la qualité de vie des citoyens.
- Il permet d'offrir des services que l'on ne pourrait se payer autrement.
- Il améliore le capital social en développant le sentiment d'appartenance et de responsabilité sociale.
- Il facilite le développement du capital humain en permettant aux individus de s'intégrer à leur milieu.
- Il forme des citoyens dynamiques et crée des liens sociaux.

Ainsi naissent des projets collectifs et les citoyens se mobilisent autour de ces projets.

ENSEMBLE, NOUS IRONS PLUS LOIN

La municipalité de Plaisance désire connaître les bénévoles de son territoire. Elle invite donc tous les citoyens et citoyennes à répondre à un sondage que vous soyez déjà bénévole ou que vous désiriez vous impliquer.

Nous aimerions connaître vos habiletés, votre disponibilité. À cet effet, un choix vous est proposé. Il suffit de cocher vos champs d'intérêt pour le bénévolat.

IMPORTANT :

- Voir le questionnaire sur la page suivante.
- Remettre à la municipalité (dans la boîte à suggestion dans le portique) ou

- par courriel à : conseiller3@villeplaisance.com

- Par la poste Municipalité de Plaisance
a/s du Comité Mon village / ma fierté.
275, rue Principale
Plaisance, Québec J0V 1S0

QUESTIONNAIRE À COMPLÉTER SUR LA PAGE SUIVANTE

NOM : _____ PRÉNOM _____

TÉL. : _____ COURRIEL _____

DISPONIBILITÉ :

Semaine : OU FIN DE SEMAINE :

MOMENT DE LA JOURNÉE : AM

PM

SOIRÉE

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> POLITIQUE FAMILIALE | <input type="checkbox"/> ASSOCIATION DES RIVERAINS DE LA SEIGNEURIE PAPINEAU |
| <input type="checkbox"/> BIBLIOTHÈQUE | <input type="checkbox"/> LES AMIS DU PARC DE PLAISANCE |
| <input type="checkbox"/> PATRIMOINE ET CHUTES DE PLAISANCE (CORPORATION NORTH NATION MILLS INC) | <input type="checkbox"/> LE CLUB DE L'AMITIÉ (FADOQ) |
| <input type="checkbox"/> COMITÉ DU CIMETIÈRE | ÉVÉNEMENTS ANNUELS |
| <input type="checkbox"/> FABRIQUE DE PLAISANCE | <input type="checkbox"/> JOURNÉE HIVERNALE AU PARC DE PLAISANCE (janvier) |
| <input type="checkbox"/> COMITÉ DE LITURGIE | <input type="checkbox"/> GALA DES POMPIERS (mars) |
| <input type="checkbox"/> COMITÉ DÉVELOPPEMENT ET PAIX | <input type="checkbox"/> RECONNAISSANCE DES BÉNÉVOLES (mai) |
| <input type="checkbox"/> CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE | <input type="checkbox"/> LA 148 EN FOLIE (mai) |
| <input type="checkbox"/> ASSOCIATION DES POMPIERS VOLONTAIRES | <input type="checkbox"/> LA JOURNÉE D'ENTRAIDE (juin) |
| <input type="checkbox"/> COMITÉ DES MESURES D'URGENCE | <input type="checkbox"/> VÉLO DÉCOUVERTE (juin) |
| <input type="checkbox"/> COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME | <input type="checkbox"/> RIBFEST (août) |
| <input type="checkbox"/> CLUB DE PÉTANQUES | <input type="checkbox"/> FÊTE PATRONALE DE MARIE (août) |
| <input type="checkbox"/> COMITÉ MON VILLAGE, MA FIERTÉ | <input type="checkbox"/> FESTIVAL DE L'ARGILE (septembre) |
| <input type="checkbox"/> CHORALE DE PLAISANCE | <input type="checkbox"/> HALLOWEEN (octobre) |
| <input type="checkbox"/> ASSOCIATION DES LOISIRS | <input type="checkbox"/> BINGO DE DINDES (novembre) |
| <input type="checkbox"/> LE MONARQUE | <input type="checkbox"/> NOËL DES ENFANTS (décembre) |
| <input type="checkbox"/> CHEVALIERS DE COLOMB | <input type="checkbox"/> PARADE DES TRACTEURS ILLUMINÉS (décembre) |

LA RÉSIDENCE LE MONARQUE



En 2008, des professionnels de la santé et des acteurs de la société civile de la région de la MRC Papineau et du territoire sociosanitaire du CSSS de Papineau se sont réunis en vue de réfléchir à l'offre de service régionale pour les personnes en fin de vie. Au fil de leurs recherches, ils ont constaté que les services offerts dans la région ne répondaient pas adéquatement aux

besoins des personnes en fin de vie.

Suite à ces constatations, il est donc apparu urgent d'œuvrer à la création d'une résidence offrant des services en soins palliatifs pour le territoire du CSSS de Papineau. C'est en réponse à ces problématiques que le projet de la Résidence Le Monarque a été conçu.

Il aura fallu plus de 6 ans de travail pour que la Résidence Le Monarque accueille son premier résident.

Depuis son ouverture en 2014 la Résidence Le Monarque a été un lieu de repos et de paix pour plus de 700 personnes et leurs familles. Les services sont offerts grâce au travail d'environ une dizaine de bénévoles et un personnel soignant composé d'une vingtaine de professionnels.

La Résidence Le Monarque, maison de soins palliatifs, accueille et accompagne les personnes en fin de vie et leurs proches. Dans un cadre familial, chaleureux et paisible, elle permet de vivre avec dignité et sérénité cette importante étape de la vie. Elle se distingue par des soins palliatifs ainsi que de l'accompagnement médical, psychologique et spirituel d'une qualité exemplaire. Établie à Montebello, elle permet d'accueillir les résidents de la MRC Papineau et une partie de la ville de Gatineau.

Dans le cadre de la nouvelle construction prévue au printemps 2020, La Résidence Le Monarque abritera, un centre de jour qui offrira des services personnalisés aux personnes vivant à domicile et qui sont atteintes d'une maladie incurable, ainsi qu'à leurs proches. Elles seront accueillies sur une base hebdomadaire dans le but d'améliorer leur qualité de vie, de prévenir l'isolement, et d'offrir du répit et du soutien psychosocial à leurs proches.

PEUPLES DES RIVIÈRES



Le Centre d'action culturelle de la MRC de Papineau et la Municipalité de Plaisance ont été fiers de présenter le 3^e symposium d'art *in situ* ! Ayant pour thème « Peuples des rivières », l'événement artistique s'est tenu du vendredi 1^{er} au samedi 9 septembre 2017, dans l'aire de pique-nique Dollard-des-Ormeaux du parc national de



Plaisance, un site dont l'accès est gratuit en tout temps !



Le thème « Peuples des rivières », intimement lié à l'histoire et à la géographie du lieu, revêt un caractère inspirant pour les artistes. Et lorsqu'il s'agit d'intégrer l'art au quotidien des citoyens, le Centre d'action culturelle relève le défi ! Grâce au symposium, c'est une véritable collection d'œuvres d'art public

qui est léguée aux citoyens et aux visiteurs de Plaisance.

En action *in situ**, sept artistes ont fait la démonstration de leur savoir-faire



Du 1^{er} au 9 septembre, sept artistes réputés ont été à l'œuvre : **Mérodie Coutou**, artiste

écologique de Saint-André-Avellin; **Mustapha Chadid**, sculpteur de Gatineau; **Denis Marceau**, sculpteur de Denholm; **Pascale Girardin**, céramiste et créatrice d'installations de Montréal; **Donald Doiron**, sculpteur de

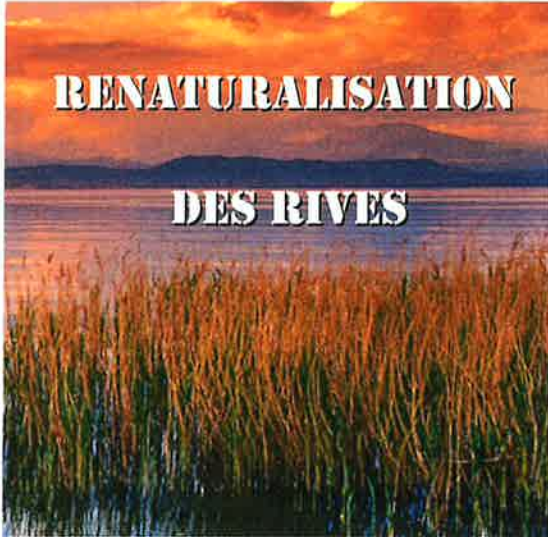


Messines; **Josiane Saucier**, sculpteure de Montréal; et **Marie-Ève G.Rabbath**, artiste pluridisciplinaire de Montréal. Venez voir leurs œuvres et laissez-vous éblouir par leur énergie créatrice !



RENATURALISATION DES RIVES

But du règlement



Les objectifs :

- Assurer la pérennité des plans d'eau et des cours d'eau, maintenir et améliorer leur qualité en accordant une protection minimale adéquate aux rives, au littoral et aux plaines inondables;
 - Prévenir la dégradation et l'érosion des rives, du littoral et des plaines inondables en favorisant la conservation de leur caractère naturel;
 - Assurer la conservation, la qualité et la diversité biologique du milieu en limitant les interventions pouvant permettre l'accessibilité et la mise en valeur des rives, du littoral et des plaines inondables;
- Protéger la flore et la faune typique de la plaine inondable en tenant compte de caractéristiques biologiques de ces milieux et y assurer l'écoulement naturel des eaux;
 - Promouvoir la restauration du milieu riverain dégradé en privilégiant l'usage de techniques les plus naturelles possibles.

Règles sur les interventions

Toutes interventions de contrôle de la végétation, dont la tonte de gazon, le débroussaillage et l'épandage d'engrais, sont interdites dans la rive de tout lac et cours d'eau mesurée à partir de la ligne des hautes eaux.

Lorsque la rive n'est pas occupée par de la végétation à l'état naturel, il est recommandé de la renaturaliser avec des végétaux herbacés, arbustifs et arborescents indigènes adaptés à la rive. Dans le cas où des travaux ont été faits en contravention de la réglementation municipale conforme à la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables, la renaturalisation de toute la rive s'impose.

Par contre, l'entretien de la végétation, comprenant la tonte du gazon et le débroussaillage, mais excluant l'épandage d'engrais, est permis dans une bande de cinq (5) mètres contiguë à une construction ou un bâtiment existant à la date d'entrée en vigueur du présent règlement et empiétant dans la rive.

Renaturalisation des rives, c'est quoi ?

La renaturalisation de la rive consiste à implanter des espèces végétales herbacées, arbustives et arborescentes indigènes et adaptées selon les modalités préconisées dans le **Guide des bonnes pratiques** (version 1998) relatives à la protection des rives, du littoral et des plaines inondables du MDDEP. Les tableaux 1 et 2 présentent les principaux végétaux herbacés, arbustifs et arborescents recommandés pour la renaturalisation des rives. Ces tableaux ne sont pas exhaustifs. D'autres végétaux peuvent être considérés s'il s'agit d'espèces indigènes et s'ils sont recommandés par un professionnel en botanique ou en biologie.

Tableau 1

| Mélanges de graines de plantes herbacées pour la stabilisation des rives | | | |
|--|------|---|------|
| Terrains secs | | Terrains humides | |
| Pâturin du Canada <i>Poa Compressa</i> | 25 % | Pâturin du Canada <i>Poa compressa</i> | 25 % |
| Fétuque rouge traçante <i>Festuca rubra</i> | 20 % | Agrostide blanche <i>Agrostis alba</i> | 20 % |
| Phléole des prés (Mil) <i>Phleum pratense</i> | 20 % | Phléole des prés <i>Phleum pratense</i> | 20 % |
| Agropyre de Sibérie <i>Agropyron cristatum</i> | 15 % | Phalaris roseau <i>Phalaris arundinacea</i> | 15 % |
| Trèfle blanc <i>Trifolium repens</i> | 10 % | Trèfle blanc <i>Trifolium repens</i> | 10 % |
| Mélilot blanc <i>Melilotus alba</i> | 10 % | Mélilot blanc <i>Melilotus alba</i> | 10 % |
| Source : Berges Neuves | | | |
| Fétuque rouge traçante <i>Festuca rubra</i> | 50 % | Pâturin commun <i>Poa trivialis</i> | 60 % |
| Pâturin des prés <i>Poa pratensis</i> | 20 % | Agrostide commune (blanche) <i>Agrostis alba</i> | 20 % |
| Ivraie vivace (ray-grass) <i>Lolium perenne</i> | 20 % | Agrostide rampante <i>Agrostis palustris</i> | 20 % |
| Agrostide commune (blanche) <i>Agrostis alba</i> | 10 % | | |
| Source : Ministère des Transports | | | |

Tableau 2

| LES ARBUSTES RECOMMANDÉS | | LES ARBRES RECOMMANDÉS |
|--|------------------------------|--|
| <i>Les espèces sont regroupées selon leur hauteur approximative à l'âge adulte, et aussi selon leur préférence pour un sol humide ou un sol sec.</i> | | <i>Les espèces sont regroupées selon leur préférence pour un sol humide ou un sol sec. Tous ces arbres atteindront une hauteur supérieure à 10 mètres.</i> |
| Inférieure à 2 mètres | De 2 à 5 mètres | |
| Aronia noir Humide | Aulne rugueux Humide | Sol humide Cèdre blanc Érable argenté Érable rouge Frêne noir Frêne rouge Mélèze laricin |
| Cornouiller stolonifère Humide | Saule à chatons Humide | |
| Myrique baumier Humide | Sureau blanc Humide | |
| Spirée à feuilles larges Humide | Viorne trilobée Humide | |
| Spirée tomenteuse Humide | Amélanchier du Canada Sec | |
| Partenocisse à cinq folioles Sec | Amélanchier glabre Sec | |
| Physocarpe nain Sec | Aulne crispé Sec | |
| Potentille frutescente Sec | Chalef argenté Sec | |
| Rosier inerme Sec | | |
| Shepherdie du Canada Sec | | |
| | Inférieure à 2 mètres | Sol sec Épinette blanche Tilleul d'Amérique |
| | Cerisier de Virigine Sec | |
| | Sumac vinaigrier Sec | |
| | Saule brillant Sec | |

Certificats d'autorisation requis

Pour toute intervention projetée sur les rives ou le littoral d'un cours d'eau, il est nécessaire d'obtenir un certificat d'autorisation. Celui-ci vous assurera que les travaux projetés et les techniques utilisées sont conformes aux exigences réglementaires. Il y a d'autres interventions autorisées sur la rive et le littoral qui ne sont pas mentionnés précédemment. Veuillez vous informer auprès de l'inspecteur en bâtiment, environnement et urbanisme.

Ce dernier, suite à une inspection sur les lieux, vous indiquera quels sont les techniques appropriées pour vos travaux et les documents requis pour émettre le certificat d'autorisation.

Renseignements généraux

Ce document ne remplace d'aucune façon le texte officiel du règlement de zonage 99-05. Il vous est proposé comme outil de référence pour la planification de vos travaux.

AIDE-MÉMOIRE COMPOSTAGE

Techniques

Papillote



Lasagne



INTERDIT



- Animaux morts ou parties d'animaux morts (ex: têtes et pattes de chevreuil)
- Litière ou excréments d'animaux
- Couches, lingettes de bébé, serviettes et produits hygiéniques
- Liquide (soupe, lait, jus, café, thé tisane, yogourt, etc.)
- Conteneurs et emballages de carton ciré ou de matériaux composites (multicouches avec carton, aluminium et plastique à l'intérieur)
- Soie dentaire, cure-oreilles, chandelles
- Sac d'aspirateur et leur contenu
- Médicaments et déchets biomédicaux
- Résidus de construction, rénovation et démolition
- Matières recyclables: plastique, verre, métaux
- Tout objet électronique, même petit
- Cendres de bois
- Résidus domestiques dangereux: huiles, peinture, pesticides, essence, piles, bois traité, peint ou teint
- Roche et gravier
- Sacs de plastique: réguliers, compostables ou biodégradables
- Mégots de cigarette
- Bois, bûches et branches d'une longueur de plus de 30 cm et d'un diamètre de plus de 12 mm
- Bouchons de liège
- Cheveux, poils d'animaux et plumes
- Styromousse, papier ciré
- Textiles

Aucun Plastique
Même compostable ou biodégradable.

Aucun liquide
Soupe, lait, jus, café, thé, tisane, yogourt, etc.
Versez-les plutôt dans l'évier.

Consultez votre municipalité sur la façon de vous débarrasser de ces résidus.

AIDE-MÉMOIRE COMPOSTAGE

Moi, je participe et je composte afin de :

- Réduire mes déchets
- Protéger l'environnement



Pour plus d'informations:
Contactez votre municipalité
Téléphone: 819-427-5363 poste 2609
insp.plaisance@mrcpapineau.com

ACCEPTÉS



- Aliments périssables
- Restes de table
- Céréales, grains, pains, pâtes alimentaires, farine, sucre, et autres aliments en poudre
- Fruits, légumes cuisinés ou non (et leurs pelures)
- Œufs et coquilles d'œufs
- Gâteaux et sucreries
- Produits laitiers non liquides (ex: fromage, omelette)
- Noix et coquilles de noix
- Viandes, volailles et poissons, fruits de mer (incluant les os, coquilles et arêtes)
- Filtres et résidus de café, tisane ou de thé (sans broche de métal)
- Nourriture pour animaux
- Condiments
- Épis de maïs
- Aliments liquides en petite quantité
- Graisses végétales
- Fleurs, plantes de maison et restants d'empotage, incluant le sable et la terre (en petite quantité)
- Feuille mortes, gazon et autres herbes coupées (résidus de plate-bande, de taille de haies, etc.)
- Petites branches d'au plus 12 mm de diamètre et de 30 cm de longueur (pas de bûches ou de souches)
- Cônes et aiguilles de conifères
- Paille de foin, sciures de bois, copeaux, écorces
- Végétaux sains ou malades, plantes d'intérieur et terre attachée à ces derniers
- Bâtonnets et cure-dents en bois
- Essuie-tout et serviette de table, papier mouchoir
- Assiettes de carton
- Boîtes de livraison souillées (ex: pizza)
- Vaisselle de carton (non cirée)
- Papiers et sacs de papier pour emballer les résidus alimentaires (sans broche de métal, sans plastique, non ciré)
- Emballages de nourriture (boîtes d'œufs, papiers à muffins, etc.)
- Journaux et papiers souillés
- Sacs en papier, avec ou sans pellicule cellulosique compostables à l'intérieur (ex: Sac-au-sol)

CALENDRIER DES COLLECTES




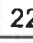
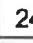
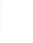



Municipalité de Plaisance
 275, rue Principale
 Plaisance, Québec, J0V 1S0
 Tél: (819) 427-5363
 Courriel : info@villeplaisance.com




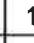

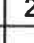


Calendrier des collectes - 2021

 Recyclage
  Ordures
  Compostage
  Encombrants





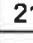
Janvier 2021

| D | L | M | M | J | V | S |
|----|----|----|----|---|----|----|
| | | | | | 1 | 2 |
| 3 | 4 | 5 | 6 |   | 8 | 9 |
| 10 | 11 | 12 | 13 |   | 15 | 16 |
| 17 | 18 | 19 | 20 |   | 22 | 23 |
| 24 | 25 | 26 | 27 |   | 29 | 30 |
| 31 | | | | | | |

Février 2021

| D | L | M | M | J | V | S |
|----|----|----|----|---|----|----|
| | 1 | 2 | 3 |   | 5 | 6 |
| 7 | 8 | 9 | 10 |   | 12 | 13 |
| 14 | 15 | 16 | 17 |   | 19 | 20 |
| 21 | 22 | 23 | 24 |   | 26 | 27 |
| 28 | | | | | | |

Mars 2021

| D | L | M | M | J | V | S |
|----|----|----|----|---|----|----|
| | 1 | 2 | 3 |   | 5 | 6 |
| 7 | 8 | 9 | 10 |   | 12 | 13 |
| 14 | 15 | 16 | 17 |   | 19 | 20 |
| 21 | 22 | 23 | 24 |   | 26 | 27 |
| 28 | 29 | 30 | 31 | | | |

Avril 2021

| D | L | M | M | J | V | S |
|----|----|----|----|---|----|----|
| | | | |   | 2 | 3 |
| 4 | 5 | 6 | 7 |   | 9 | 10 |
| 11 | 12 | 13 | 14 |   | 16 | 17 |
| 18 | 19 | 20 | 21 |   | 23 | 24 |
| 25 | 26 | 27 | 28 |   | 30 | |











Mai 2021

| D | L | M | M | J | V | S |
|----|----|----|----|---|----|----|
| | | | | | | 1 |
| 2 | 3 | 4 | 5 |   | 7 | 8 |
| 9 | 10 | 11 | 12 |   | 14 | 15 |
| 16 | 17 | 18 | 19 |   | 21 | 22 |
| 23 | 24 | 25 | 26 |   | 28 | 29 |
| 30 | 31 | | | | | |








Juin 2021

| D | L | M | M | J | V | S |
|----|----|----|----|---|----|----|
| | | 1 | 2 |   | 4 | 5 |
| 6 | 7 | 8 | 9 |   | 11 | 12 |
| 13 | 14 | 15 | 16 |   | 18 | 19 |
| 20 | 21 | 22 | 23 |   | 25 | 26 |
| 27 | 28 | 29 | 30 | | | |

Juillet 2021

| D | L | M | M | J | V | S |
|----|----|----|----|---|----|----|
| | | | |   | 2 | 3 |
| 4 | 5 | 6 | 7 |   | 9 | 10 |
| 11 | 12 | 13 | 14 |   | 16 | 17 |
| 18 | 19 | 20 | 21 |   | 23 | 24 |
| 25 | 26 | 27 | 28 |   | 30 | 31 |

Août 2021

| D | L | M | M | J | V | S |
|----|----|----|----|---|----|----|
| 1 | 2 | 3 | 4 |   | 6 | 7 |
| 8 | 9 | 10 | 11 |   | 13 | 14 |
| 15 | 16 | 17 | 18 |   | 20 | 21 |
| 22 | 23 | 24 | 25 |   | 27 | 28 |
| 29 | 30 | 31 | | | | |

Septembre 2021

| D | L | M | M | J | V | S |
|----|----|----|----|---|----|----|
| | | | 1 |   | 3 | 4 |
| 5 | 6 | 7 | 8 |   | 10 | 11 |
| 12 | 13 | 14 | 15 |   | 17 | 18 |
| 19 | 20 | 21 | 22 |   | 24 | 25 |
| 26 | 27 | 28 | 29 |   | | |

Octobre 2021

| D | L | M | M | J | V | S |
|----|----|----|----|---|----|----|
| | | | | | 1 | 2 |
| 3 | 4 | 5 | 6 |   | 8 | 9 |
| 10 | 11 | 12 | 13 |   | 15 | 16 |
| 17 | 18 | 19 | 20 |   | 22 | 23 |
| 24 | 25 | 26 | 27 |   | 29 | 30 |
| 31 | | | | | | |

Novembre 2021

| D | L | M | M | J | V | S |
|----|----|----|----|---|----|----|
| | 1 | 2 | 3 |   | 5 | 6 |
| 7 | 8 | 9 | 10 |   | 12 | 13 |
| 14 | 15 | 16 | 17 |   | 19 | 20 |
| 21 | 22 | 23 | 24 |   | 26 | 27 |
| 28 | 29 | 30 | | | | |

Décembre 2021

| D | L | M | M | J | V | S |
|----|----|----|----|---|----|----|
| | | | 1 |   | 3 | 4 |
| 5 | 6 | 7 | 8 |   | 10 | 11 |
| 12 | 13 | 14 | 15 |   | 17 | 18 |
| 19 | 20 | 21 | 22 |   | 24 | 25 |
| 26 | 27 | 28 | 29 |   | 31 | |